

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 10322-1:2016

Optique ophtalmique - Verres de lunettes semi-finis - Partie 1: Spécifications pour les verres unifocaux et multifocaux (ISO

Augenoptik - Einseitig fertige
Brillenglasblanks - Teil 1: Anforderungen
an Ein- und Mehrstärken-
Brillenglasblanks (ISO 10322-1:2016)

Ophthalmic optics - Semi-finished
spectacle lens blanks - Part 1:
Specifications for single-vision and
multifocal lens blanks (ISO 10322-1:2016)

03/2016



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 10322-1:2016 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 10322-1:2016.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

Version Française

Optique ophtalmique - Verres de lunettes semi-finis - Partie 1: Spécifications pour les verres unifocaux et multifocaux (ISO 10322-1:2016)

Augenoptik Einseitig fertige Brillenglasblanks - Teil 1:
Anforderungen an Ein- und Mehrstärken-
Brillenglasblanks (ISO 10322-1:2016)

Ophthalmic optics - Semi-finished spectacle lens blanks
- Part 1: Specifications for single-vision and multifocal
lens blanks (ISO 10322-1:2016)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 26 décembre 2015.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles

Sommaire	Page
Avant-propos européen	3

Avant-propos européen

Le présent document (EN ISO 10322-1:2016) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 172 "Optique et photonique" en collaboration avec le Comité Technique CEN/TC 170 "Optique ophtalmique", dont le secrétariat est tenu par DIN.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en septembre 2016, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en septembre 2016.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN et/ou le CENELEC ne saurait [sauraient] être tenu[s] pour responsable[s] de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence

Le présent document remplace l'EN ISO 10322-1:2006.

Selon le Règlement Intérieur du CEN-CENELEC les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 10322-1:2016 a été approuvé par le CEN comme EN ISO 10322-1:2016 sans aucune modification.

Quatrième édition
2016-03-01

**Optique ophtalmique — Verres de
lunettes semi-finis —**

**Partie 1:
Spécifications pour les verres
unifocaux et multifocaux**

Ophthalmic optics — Semi-finished spectacle lens blanks —

Part 1: Specifications for single-vision and multifocal lens blanks



Numéro de référence
ISO 10322-1:2016(F)

© ISO 2016